France, ce mot interdit : «Ce ne sont pas des républicains que l'on tue, mais des Français»

20/10/2020 à 22h06



Après l'assassinat de Samuel Paty, les responsables politiques ont évoqué une attaque contre la République et ses valeurs. Quitte à oublier la France… selon Arthur Chevallier éditeur chez Passés composés.

La République n'est pas un argument d'autorité. Il ne suffit pas de la citer pour résumer une civilisation. Lors de leurs prises de parole après l'attentat de Conflans, le président de la République et le Premier ministre ont déclaré qu'il s'agissait d'une attaque contre la République sans citer le mot « France ». Cette disparition sémantique n'est pas de leur fait. Déjà, Manuel Valls répétait le mot « République » comme s'il en avait été l'inventeur. […]

Or, ce ne sont pas des républicains que l'on tue, mais des Français ; ce ne sont pas des codes civils que l'on brûle, mais des têtes que l'on arrache ; ce n'est pas au nom de la

citoyenneté ni même de la laïcité que l'on s'indigne, mais de l'humanité. Et nul n'a attendu l'avènement de la République, tant s'en faut, pour penser l'unité d'un peuple, d'un territoire et d'une histoire.

Remplacer la France par la République revient à circonscrire des valeurs à un régime. Est-il nécessaire d'être républicain pour s'indigner de la décapitation d'un enseignant ? D'ailleurs, lorsque la nouvelle de l'attentat a été sue, qui a pensé à la République ? C'est en tant qu'individu civilisé d'abord, Français d'histoire et de tradition ensuite, humaniste de raison enfin, que femmes et hommes ont considéré qu'un seuil inacceptable avait été franchi. L**a République est, comme tous les régimes politiques, une idée avant d'être un ordre. Comme toutes les idées, elle peut être contestée au nom d'autres idées, y compris par des Français. Au contraire, la France n'est pas une idée, mais est une chape composée de princes, d'empereurs, de ministres, de présidents, de révoltes, de conquêtes, de triomphes, de défaites, d'insolence, de liberté, à laquelle aucun Français ne peut, ni ne veut, échapper. Parce qu'elle les rassure, parce qu'elle les augmente, parce que, en principe, elle les défend.** […]

Le Point